

Avis aux parents des élèves des écoles communales

Concerne : Programme des activités extrascolaires 2023-2024

Chers Parents,

Comme chaque année et indépendamment de l'accueil extrascolaire qui est géré par nos accueillants tous les jours avant et après l'école, les élèves de nos écoles communales ont la possibilité de bénéficier de différentes activités organisées par des opérateurs extrascolaires extérieurs.

Vous trouverez ci-contre, le programme proposé pour l'année scolaire 2023-2024. Pour faire suite à l'enquête de satisfaction qui a eu lieu récemment, nous nous réservons la possibilité de faire de nouvelles propositions dans le courant de l'année scolaire 2023-2024 en fonction des possibilités de partenariats avec de nouveaux opérateurs.

Comment s'inscrire ?

Les opérateurs qui proposent ces activités sont en charge des inscriptions, du paiement et du suivi de vos demandes. Vous trouverez les coordonnées de contact dans le tableau correspondant à l'activité choisie. Les inscriptions se font soit par courriel (en mentionnant : le nom, prénom de l'enfant, l'activité et la classe ex : M3A), soit par téléphone.

Quelques points d'attention !!

Afin d'organiser au mieux la gestion des temps extrascolaires voici quelques indications à prendre en compte avant d'inscrire votre enfant :

- Toute nouvelle inscription à une activité en cours de semaine prendra effet la semaine suivante, ceci pour permettre de communiquer les listes mises à jour aux accueillants et d'éviter toute confusion ;
- Si votre enfant est inscrit aux activités proposées dans la première tranche horaire, pensez à donner une petite collation simple qu'il pourra prendre de préférence après l'activité ;
- De même, les enfants inscrits aux activités de la première tranche horaire, ne pourront pas être simultanément inscrits à l'étude dirigée ;
- Si votre enfant est à l'accueil extrascolaire avant et/ou après l'activité, ce service sera facturé séparément par l'école ;

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service ATL de la commune.
Contact : atl@waterloo.be ou au 02/352.99.24 entre 9h00 et 16h00 du lundi au vendredi.

Le service ATL